

Bulletin d'inscription

A renvoyer par courrier ou par mail

Intitulé de la formation : Techniques Interactives pour Managers (Et Pour Tous les Animateurs de Réunions)

Date(s) : 21 mars 2019

Lieu : Lyon

Coût global : 300 € HT / 360€ TTC

Prise en charge entreprise ⁽¹⁾ Prise en charge fond de formation - OPCA ⁽¹⁾

(1) Une convention de formation professionnelle continue sera adressée à l'entreprise.

Participant(e)

Prénom NOM :

Fonction :

Tél :

Email :

Coordonnées Entreprise

Société :

Adresse :

Tél :

Email :

Siret :

Adresse de facturation si différente :

.....

Nom de la personne signataire de la convention de formation :

.....

Acompte

Montant de l'acompte : €

Règlement par : Chèque⁽²⁾ Virement⁽³⁾

⁽²⁾ Numéro de chèque : Nom Banque :

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente.

L'inscription est effective dès la réception de ce bulletin.

1 – Inscription

Votre inscription sera considérée comme définitive à réception du bulletin d'inscription et du chèque d'acompte ou virement de 30 % du prix HT de la formation (sauf pour une prise en charge OPCA) et excepté modalités spécifiques décidées avec le client.

2 – Obligations respectives des parties Toute entreprise (société, collectivité, profession libérale, ...) s'inscrivant à une action de formation reçoit une convention de formation professionnelle continue établie en deux exemplaires dont un est à nous retourner signé (signature + cachet commercial) accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du prix HT de la formation. Sauf autres modalités décidées avec le client. Une attestation de présence est remise au client après chaque action de formation.

3 – Annulation

3.1. : Du fait du client ou du participant Toute annulation doit être communiquée par écrit (mail ou courrier). Le remplacement d'un participant par un autre participant étant possible sans frais (sous réserve de la cohérence avec les objectifs et les pré-requis). En cas d'annulation, le prix de l'action prévue est dû aux conditions suivantes : § Plus de 60 jours avant le démarrage de la formation : pas de facturation. § Moins de 30 jours avant le démarrage de la formation : la formation sera facturée 50 % *. § Moins de 15 jours avant la formation : la formation sera facturée 100 % du montant de la formation *. (*) Non-imputable au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise.

3.2. : Du fait de Acteurs & Cie se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à une semaine avant la date prévue de la formation. Acteurs & cie en informera le client par écrit. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation. Le chèque d'acompte sera retourné au client.

4 – Paiement

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux de 20 % en vigueur. Le coût de la formation est dû dans sa globalité. Le règlement s'effectue sur facture au plus tard au démarrage de la formation, sauf pour les sociétés et OPCA qui recevront une facture à l'issue de la formation. En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

5 – Propriété intellectuelle Les supports de formation font l'objet de la protection prévue par le Code de la propriété intellectuelle. Ainsi, toute reproduction ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces supports, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de Acteurs & Cie. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

6 – Responsabilités

Acteurs & Cie ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations de formation fournies.

7 – Litiges En cas de litiges, seul le Tribunal de commerce de Lyon sera compétent.

Date, Signature (+ cachet)

Contact & Administratif

Acteurs & Cie

Marion FERLIN

marionferlin@acteursetcie.fr

06 70 48 42 75

Acteurs & Cie –

8 impasse du Buisset 69600 Oullins

marionferlin@acteursetcie.fr

N° d'organisme de formation : 82 69 14272 69

- SIRET : 812 299 543 00015 - RCS LYON - APE 7022Z

N° de TVA intracommunautaire : FR 39 812299543

**Banque
Rhône-Alpes** 

L'utilisation de ce relevé permet d'éviter
les erreurs ou retards qui pourraient
résulter d'indications incorrectes dans la
transmission de vos références bancaires.

Titulaire du compte : ACTEURS ET CIE SAS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN
Partie réservée au destinataire du relevé

CODE BANQUE	CODE AGENCE	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
10468	02287	18597400200	88	OULLINS

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1046 8022 8718 5974 0020 088

Code BIC (Bank Identifier Code) : RALPFR2G